

# Niveau 5 BTSA Productions animales

## Quels métiers ?

Les perspectives d'emploi peuvent être :

- soit techniques ou techno-économiques (appui, conseil aux éleveurs, vente dans les domaines de l'élevage...);
- soit en lien direct avec la production, le développement des productions, les centres d'insémination.

Plusieurs métiers s'offrent à vous : **Conseiller Agricole, Contrôleur de Performances, Contrôleur de croissance, Technicien d'élevage, Éleveur.**

Avec ce BTSA, vous allez acquérir **de solides connaissances en zootechnie** notamment sur les thèmes de l'alimentation, la santé et du bien-être animal, la reproduction, la génétique et la croissance, la conduite de productions (bovins lait, ovins viande, porcins).

**2 modules d'économie agricole** complètent cette formation. **3 stages obligatoires** vous prodiguent une connaissance approfondie du terrain.

## Formation

La formation est dispensée *via* une plateforme de formation sur Internet, qui vous donne accès aux consignes de travail et à un ensemble de ressources numériques. Pour cela, vous devez disposer d'un ordinateur connecté en haut débit, et maîtriser *a minima* l'outil informatique.

### Niveau requis

Pour suivre cette formation, vous devez avoir un bon niveau de **Terminale**, notamment en matières **scientifiques**, ainsi qu'un intérêt certain pour l'élevage, et des aptitudes aux travaux pratiques.

Cette formation vous permettra de consolider le développement d'une approche scientifique et professionnelle.

### Durée de la formation

La durée de la formation est de **2 ans**.

La durée de la formation minimale, même pour des élèves dispensés, est de **16 mois**, sachant que **le cursus comprend 3 stages obligatoires**.

Dans ce cas, la **date limite d'inscription** est le **1<sup>er</sup> mars** de l'année civile précédant l'année d'examen (ex. : 1<sup>er</sup> mars 2024 pour un examen en 2025).

### Contenu

La formation est organisée en modules.

#### • 5 modules de base communs à tous les BTSA (enseignement général)

**M21** Organisation économique, sociale et juridique

**M22** Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

**M23** Langue vivante

**M41** Traitement de données (mathématiques)

**M42** Technologies de l'informatique et du multimédia

#### • 6 modules spécifiques à l'option PA (enseignement professionnel)

**M51** Productions animales et société

**M52** Fonctionnement de l'exploitation d'élevage lié aux productions animales

**M53** Biologie, chimie et statistiques liées aux productions animales

**M54** Technologie générale et comparée des productions animales

**M55** Appréciation, manipulations et interventions sur les animaux (**bovins lait, ovins viande et porcins**) et les surfaces fourragères

**M56** Conduite d'élevage pour les 3 espèces citées ci-dessus

### Stage

La formation inclut **plusieurs stages** :

- un stage principal pour lequel il faudra trouver une problématique de zootechnie de l'espèce de votre choix. Ce stage peut se dérouler en organismes professionnels agricoles ou le cas échéant en exploitation agricole., sur une exploitation élevage. Durée minimale de **8 semaines**, en vue de l'épreuve de soutenance d'un dossier ;
- un stage en exploitation agricole d'élevage. Durée de 2 semaines, en vue de l'épreuve d'économie et de gestion E5 élaboration d'un diagnostic techno-économique
- un stage d'1 à 2 semaines en élevage porcin, en vue de l'épreuve E6.

La durée globale des stages ne peut excéder 16 semaines.

### Sessions de regroupement\*

**2 à 4 sessions de regroupement** font partie du programme de la formation. Elles permettent certains cours ou révisions en présentiel, l'apprentissage de gestes techniques, des visites d'exploitation.

Elles se déroulent dans des établissements partenaires de l'Institut Agro Enseignement à distance.

Les frais d'hébergement, de restauration et de transport restent à votre charge.

**Les sessions sont essentielles pour optimiser à la fois votre formation et vos chances de réussite à l'examen. Elles sont également source de motivation.**

**Des classes virtuelles** sont prévues dans plusieurs disciplines (zootechnie, économie, certaines langues).

\*Sous réserve de modification et d'un nombre suffisant de participants.

### Tarifs

Consultez les tarifs à jour sur [ead.institut-agro.fr](http://ead.institut-agro.fr)

## Examen

L'examen a lieu en mai/juin et est divisé en 2 groupes d'épreuves. Les conditions de délivrance du diplôme sont les suivantes :

- avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 9 sur 20 à l'ensemble des épreuves nationales terminales,
- justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20, calculée sur le total des points obtenus à l'ensemble des épreuves, après application des coefficients.

#### • 2 épreuves nationales terminales : 18 coefficients

Épreuves	Coef.	Durée	Modalité
E1 Expression française et culture socio-économique (M21, M22)	6	4h00	écrit
E7 Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel en 2 parties	6	4h00	écrit
– E7-1 Épreuve scientifique et technique (M53 à M56)	6	45 minutes	écrit et oral
– E7-2 Soutenance d'un dossier (M53 à M56)	6		

#### • 5 épreuves terminales<sup>(1)</sup> : 18 coefficients

Épreuves	Coef.	Durée	Modalité
E2 <sup>(2)</sup> Épreuve orale de Sciences économiques et d'ESC (Éducation socioculturelle) (M21, M22)	3	30 minutes	oral
E3 Langue vivante (M23)	3	20 min	oral (préparation 40 minutes)
E4 <sup>(3)</sup> Traitement de données (M41, M42)	3	3h00	écrit
E5 Soutenance d'un dossier (M51, M52, M53, M54, M55, M56)	2	30 minutes	oral
E6 Épreuve technique (M53, M54, M55, M56) en 2 parties:	7	55 min	préparation
– <b>Partie 1</b> : Productions animales dont production porcine systématiquement traitée	45 minutes	pratique	
– <b>Partie 2</b> : Productions fourragères	10 min	orale	

(1) Épreuves terminales en juin pour les candidats de l'enseignement à distance.

(2) « Expression, communication et compréhension du monde ».

(3) L'épreuve E4 contient une partie spécifique au BTSA choisi.

### Formation en « parcours complet » en 2 ans

Les candidats en « parcours complet » passent l'intégralité des épreuves d'examen.

#### Conditions d'inscription :

- soit être titulaire d'un des diplômes suivants :
  - Brevet de technicien agricole, toutes options
  - Brevet de technicien, toutes options
  - Baccalauréat général, toutes séries
  - Baccalauréat technologique, toutes séries
  - Baccalauréat professionnel, toutes séries
  - DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) options A et B,
- soit être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4, enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- soit avoir accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités, et sur avis du responsable de formation,
- soit justifier de **36 mois d'activité professionnelle** à temps plein, à la date du début des épreuves, sur avis du responsable de formation,
- soit avoir suivi une formation à l'étranger et après une demande de dérogation auprès du directeur de la DRAAF\*.

### Dispense d'épreuves

Les candidats **déjà titulaires d'un BTS, BTSA, DUT, BUT, DEUG, DEUST** ou d'une **Licence 2** peuvent demander la dispense des épreuves **E1** (épreuve nationale terminale), **E2, E3 et E4** (épreuves terminales).

### Conditions de redoublement

En cas d'échec à l'examen, vous pouvez garder le bénéfice des notes obtenues aux différentes épreuves, y compris celles inférieures à 10, durant les 5 sessions suivantes.

**N.B. :** les épreuves **E7-1** et **E7-2** sont indissociables. Les candidats décident soit de maintenir la note globale **E7**, soit de repasser les 2 parties de l'épreuve.

\* DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt